



PLUM' INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION COMMUNE DE PLUMAUGAT N° 45

Responsable publication : M. CHEVALIER

☎ : 02.96.83.12.31. – Fax : 02.96.83.15.63.

E-mail : MAIRIE-DE-PLUMAUGAT@wanadoo.fr

Site internet : <http://pagesperso-orange.fr/plumaugat/>

Abonnement annuel : 8.00 € (pour un envoi à chaque numéro)

Jeudi 18 Octobre 2012

RESUME CONSEIL DU 13 Octobre :

(Le compte rendu intégral est affiché en mairie)

Tarifs Salle des Fêtes 2013 : Le CM décide d'augmenter les tarifs de location de la salle des fêtes d'environ 1 à 2 % pour les banquets et mariages à compter du 01.01.2013. Les tarifs restent inchangés pour le Club du Bon Accueil, l'EPMM et la Nicolail' (le détail des tarifs est disponible en mairie).

Tarifs Eau 2013 : Le CM décide d'augmenter les tarifs de 1 % ; soit 53,32 € pour l'abonnement et 575,27 € pour l'abonnement gros débit (> à 60 mm).

Tarifs Assainissement 2013 : Le CM décide d'augmenter les tarifs de 1 % ; soit 70,58 € pour l'abonnement et 0,706 € par m3.

Loyer commerce multi services : M. le Maire expose au CM que le loyer du commerce multi-services est révisable au 1^{er} Novembre.

Au vu de l'augmentation importante de l'indice du loyer, de l'endettement en cours pour l'exploitant, du contexte économique, du projet d'embauche d'un salarié ; M. et Mme PROD'HOMME demandent à titre exceptionnel un gel du loyer pour une année supplémentaire. Après délibération, le CM décide à titre exceptionnel de maintenir le loyer antérieur (693,86 €) ; décision applicable au 1^{er} Novembre 2012.

Honoraires maître d'œuvre travaux aménagement secteur Touche : Avenant : M. le Maire rappelle au C.M la délibération du 17 Décembre 2011 où le cabinet ABE était retenu pour la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de sécurité entre les différents lotissements du secteur de la Touche. M. le Maire présente un projet d'avenant de 2 760 € vu que le coût des travaux à réaliser est plus important que prévu. Après délibération, le CM autorise M. le Maire à signer cet avenant.

Devis SDE éclairage terrain de foot et piste d'Athlétisme : M. le Maire fait part au CM que dans le cadre de l'aménagement du stade, il serait opportun de revoir l'éclairage et il présente un devis estimatif du SDE qui s'élève à 58 000 € TTC + 5 % pour la maîtrise d'œuvre (travaux subventionnés pour 50 % du montant facturé). Le CM décide d'engager les travaux de réfection de l'éclairage du stade.

Travaux digue étang de Lozier : choix de l'entreprise : M. le Maire rappelle au CM le projet des travaux à réaliser pour sécuriser la digue de l'étang, expose le procès verbal de la commission d'appel d'offres, et informe que l'offre de la SATP est la plus favorable. Le CM décide de retenir le devis de SATP et que ces travaux seront réalisés dans le cadre de la convention tripartite signée entre les communes de Lanrelas et Plumaugat et les propriétaires de l'étang.

Travaux de renforcement conduite eau potable : choix de l'entreprise : M. le Maire rappelle au CM le projet de renforcement du réseau d'eau potable pour alimenter la défense incendie sur le secteur de la Touche, expose le

procès verbal de la commission d'appel d'offres, et informe que l'offre de l'entreprise LOPIN est la plus favorable. Le CM décide de retenir le devis de l'entreprise LOPIN.

Devis SAUR : renforcement réseau eau potable traversée RD 46 : M. le Maire présente au CM le devis de la SAUR pour la traversée de la RD 46 pour la conduite d'eau potable (travaux réalisés en même temps que le renforcement de la ligne électrique). Le CM. autorise M. le Maire à signer le devis.

PELE – MELE :

1 – Les agriculteurs qui ont subi des dégâts à cause de **choucas**, sont invités à prendre contact avec la mairie afin de transmettre un dossier d'information à la FECODEC.

2 - Pour les inscriptions à l'**Accueil de Loisirs sans Hébergement** des petites vacances scolaires, le dossier est à retirer à la communauté de communes ou sur le site internet : www.cc-caulnes.fr/

3 – **Loisirs Créatifs** : il reste encore quelques places ; prochaine rencontre le mardi 30 octobre à 20H30, salle Saint Pierre pour la réalisation de tableaux en 3D.

Un atelier scrap sera organisé pour les enfants de plus de 10 ans pendant les vacances de la Toussaint.

4 – **Fête de l'énergie** : du 18 au 20 octobre ; renseignement au 02.96.87.42.40 ou à l'adresse : infoenergie@pays-de-dinan.org

DATES A RETENIR :

Permanences :

Maire : de 9H00 à 12H00 les mar., vend. et sam.

1^{er} adjoint : de 10H30 à 12H00 le jeudi.

Conseiller général : sur RDV à la maison de la Communauté à CAULNES, le jeudi de préférence.

Festivités / Vie des associations d'octobre à novembre

21 Octobre : Foulées plumaugataises

30 Octobre : AG FNACA

4 Novembre : Loto comité des fêtes

11 Novembre : Commémoration de l'armistice à 10H00

17 Novembre : Repas APEL (Bourguignon)

Dans Le Canton

28 Octobre à 12 h 00 : Repas des Gas de La Rance à Caulnes animé par « Les Pourquoi pas » ; cartes en vente à la boulangerie PROD'HOMME

Messes :

Messe des familles à Saint Maden le 21 Octobre à 10 h30

Jeudi 1^{er} Novembre à 10 h 30

Dimanche 11 Novembre à 9 h 00

Football :

Le 21/10 à 15H30 reçoit Merdrignac C

Le 04/11 à 15H00 à Lanrelas

Le 11/11 à 15H00 reçoit Trédias

Le 25/11 à 15H00 à Broons

Prochain conseil municipal : le 27 octobre à 9H30